



Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3/2023/0294/170 du 28 mars 2025 du **Ministre du Travail** accorde à la société KLIN SARL à exploiter une buanderie et stockage de substances et mélanges classés à Grass, 7, rue Luss Arendt.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation sus-dite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,



Sammy Wagner
Bourgmestre



Alex Folscheid
Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du - 2 AVR. 2025

Steinfort, le - 2 AVR. 2025


Le bourgmestre




Le secrétaire communal

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 37023/0294/170 du 28 mars 2025 du
Ministre du Travail accorde à la société KUN S&L à exploiter une bande de stockage de
substances et mélanges classés 3, rue Luss Arcout.

Tous les intéressés peuvent interposer appel auprès du Tribunal administratif contre
l'autorisation sus-dite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat
inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de
40 jours qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au
public.

pour le Collège des bourgmestres et échevins.


Alex Forchard
Secrétaire communal


Sammy Wagner
Bourgmestre